



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Cérémonies du centenaire et la Serbie

Question écrite n° 14607

Texte de la question

M. José Evrard interroge M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la position française vis à vis de la Serbie. Lors des cérémonies du centenaire de la victoire de 1918, le Président de la Serbie n'a pas eu les honneurs de la France qu'il était en droit d'attendre. La Serbie, depuis Pierre 1er, engagé volontaire dans la légion étrangère lors de la première guerre mondiale, s'est toujours trouvée au côté de la France. L'avenue de Paris qui porte son nom en est le témoignage. La Serbie a payé un lourd tribut dans le combat contre le deuxième Reich et son allié l'empire d'Autriche-Hongrie. Il est indigne de ne pas respecter le prix du sang versé de cette nation alliée lors de la première guerre mondiale. Dans le même temps, le représentant du Kosovo, province serbe annexée, grâce à l'OTAN, par le mouvement albanais du dit représentant, se voyait placer sur la tribune officielle dans un meilleur rang protocolaire que le Président serbe. Il lui demande si le dispositif protocolaire retenu lors des cérémonies du centenaire confirme un choix de l'État français de soutenir les séparatistes albanais et de favoriser la partition de la Serbie.

Texte de la réponse

Au cours de l'année 2018, qui a marqué le centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale et de la fraternité d'armes entre la France et la Serbie, les autorités françaises ont rendu hommage, à plusieurs reprises, au combat du peuple serbe aux côtés des Alliés, et notamment de la France, sur le Front d'Orient, trop souvent méconnu, alors qu'il a été essentiel pour mettre fin à ce conflit dévastateur. La secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées s'est ainsi rendue à Belgrade, le 1er novembre dernier, pour marquer le centenaire de la libération de la capitale serbe par l'armée franco-serbe conduite par le prince régent Alexandre 1er de Serbie et le général Franchet d'Espèrey. Le Président de la République, dans une lettre adressée au président Vucic, l'a remercié personnellement de sa présence à Paris, le 11 novembre dernier, pour commémorer le centenaire de l'Armistice de 1918, et il a rendu hommage à la Serbie pour les immenses sacrifices consentis par ses soldats et son peuple pendant la Première Guerre mondiale. La France, comme la grande majorité de ses partenaires européens, a reconnu l'indépendance du Kosovo il y a dix ans. La France soutient la médiation assurée par la Haute représentante de l'Union européenne, Mme Mogherini, pour parvenir à un règlement du différend entre la Serbie et le Kosovo. Elle forme le vœu que le dialogue entre Belgrade et Pristina reprenne dans les meilleurs délais et que des discussions approfondies sur tous les sujets contentieux conduisent à un accord global et définitif entre les deux pays.

Données clés

Auteur : [M. José Evrard](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (3^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14607

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 novembre 2018](#), page 10581

Réponse publiée au JO le : [5 février 2019](#), page 1144